



PROGRAMME ACCELERE

PUBLIC CONCERNE

Ce programme est essentiellement destiné aux personnes connaissant déjà le massage, un peu d'anatomie et qui souhaitent enrichir leurs activités en proposant le **massage corporel synergétique**.

Durée : 4 jours de formation (2 fois 2 jours).

La méthode pédagogique :

- Panorama des différentes techniques et aperçu de l'anatomie
- Présentation de la **Méthode Exclusive Chantal Bréhin** :
 - * Utilisation des mains : rôles des pouces, des autres doigts, de la paume des avant-bras
 - * Positionnement corporel du masseur (pour éviter fatigue et maux de dos)
 - * Apprentissage approfondi et maîtrise des méthodes utilisées dans le massage synergétique (approche d'enveloppement, empaument, shiatsu, drainage en collier, technique anti cellulite)
 - * Application pratique du massage corporel en binôme en alternance

TARIFS

940 € pour une inscription ferme aux 4 jours de formation

Formation limitée à 6 personnes pour un suivi individualisé

Attention : Inscription définitive au stage dès réception de l'acompte de **300 €** pour le stage complet (En cas d'annulation dans les **10 Jours** précédant le stage, l'acompte sera retenu)

LIEU DE LA FORMATION

Chantal BREHIN 7 rue Victor Considérant 75014 Paris

Contact le matin :

01 40 47 61 31 - 06 11 84 43 36 ou par Email : cbrehin@free.fr



CONDITIONS GENERALES

Article 1 - Horaire et durée

La formation se déroule selon les horaires de 10 h à 13 h – de 14 h à 18 h Les Vendredi, Samedi (ou éventuellement le dimanche).

La formation est d'une durée de 4 jours en deux modules : 2 jours d'apprentissage, 2 jours de validation)

Article 2 : Matériel

Le matériel (Serviette, Huile, crème, papier) est fourni.

Article 3 : Tenue

Tee shirt et pantalon souples

Article 4 : Lieu de Formation

La formation est assurée au 7 rue Victor Considérant 75014 PARIS

Article 5 : Tarif et Conditions de règlement

940 € pour une inscription ferme aux 4 jours de formation, facilités de paiement
Formation limitée à 6 personnes pour un suivi individualisé

Article 6 : Annulation

En cas d'annulation moins de 10 jours avant le début de la formation, l'acompte sera retenu. Si l'annulation est due à un cas de force majeure, un report pourra être envisagé.

Article 7 Déplacement

En cas de déplacement du formateur, les frais sont à la charge du (des) demandeur(s) de la Formation

Article 8 Attestation

A l'issue de cette formation une attestation certifiant votre niveau de maîtrise de la méthode vous sera délivrée en fonction des capacités acquises au cours de la Formation.

Article 9 Exploitation « Chantal Bréhin »

L'utilisation de la méthode Chantal Bréhin dénommée « Modelage corporel synergétique » peut faire l'objet d'un contrat d'exploitation.